

HCERES

Haut conseil de l'évaluation de la recherche
et de l'enseignement supérieur

Formations et diplômes

Rapport d'évaluation

Licence Langues, littératures et civilisations étrangères

- Université Jean Moulin Lyon 3

Campagne d'évaluation 2014-2015 (Vague A)

HCERES

Haut conseil de l'évaluation de la recherche
et de l'enseignement supérieur

Formations et diplômes

Pour le HCERES,¹

Didier Houssin, président

En vertu du décret n°2014-1365 du 14 novembre 2014,

¹ Le président du HCERES "contresigne les rapports d'évaluation établis par les comités d'experts et signés par leur président." (Article 8, alinéa 5)

Évaluation réalisée en 2014-2015

Présentation de la formation

Champ(s) de formation : Langues vivantes

Établissement déposant : Université Jean Moulin Lyon 3

Établissement(s) cohabilité(s) :

La licence mention *Langues, littératures et civilisations étrangères* (1000/1100 heures d'enseignement), proposée par l'Université Jean Moulin - Lyon 3 et portée par l'UFR des Langues, regroupe sept parcours (*allemand, anglais, arabe, chinois, italien, japonais, russe*) centrés sur l'acquisition de compétences linguistiques, culturelles et littéraires. La structure commune aux sept langues est organisée en enseignements disciplinaires fondamentaux, enseignements complémentaires avec deuxième langue obligatoire et enseignements d'ouverture fléchés à visée préprofessionnelle ou pluridisciplinaire pour permettre une réorientation éventuelle. Les métiers de l'enseignement et la poursuite des études dans les masters de l'établissement (*Recherche, Métiers de l'éducation de l'enseignement et de la formation (MEEF) ou Langues-Culture-Entreprise*) sont les objectifs prioritaires de la formation sans pour autant négliger les débouchés offerts par le secteur tertiaire. 1389 étudiants (733 en L1, 348 en L2 et 308 en L3) étaient inscrits, toutes spécialités confondues, dans la mention en 2013-2014.

L'allemand (cohabilité avec l'Université Lumière-Lyon 2 et l'Université Jean Monnet-Saint Etienne) et l'arabe (cohabilité avec Lyon 2) font l'objet, en tant que spécialités, d'un rapport d'expertise spécifique dans le cadre de l'évaluation de l'Université Lumière-Lyon 2 (établissement porteur).

Avis du comité d'experts

La formation, construite de façon classique, expose, sans toutefois donner d'informations sur les contenus, la progression d'un semestre sur l'autre à partir d'une structure, parfaitement lisible, commune aux sept langues et reproduite pour chaque semestre. Les semestres sont équilibrés avec 60% des ECTS correspondant aux enseignements disciplinaires fondamentaux, 20% aux enseignements complémentaires (Langue vivante 2 obligatoire et enseignements transversaux) et 20% aux enseignements d'ouverture, pré-fléchés, avec huit options, soigneusement pensées et contrôlées, permettant une individualisation des parcours de formation (approfondissement de la langue choisie en majeure, préprofessionnalisation au professorat des écoles, ouverture disciplinaire en histoire, philosophie ou Sciences du langage, ouverture culturelle ou 3e langue vivante avec l'unité d'enseignement (UE) *Langue et Cultures* tout en évitant une dispersion toujours dommageable. Un double cursus *Lettres Modernes/Langues, littératures et civilisations étrangères* est également possible. Le contenu de la formation et son organisation sont très cohérents pour les métiers de l'enseignement et de la recherche, sans doute moins pour les autres orientations professionnelles affichées.

La formation est organisée sur la base d'un ensemble de partenariats, internes à l'établissement, avec l'UFR Lettres et Civilisations (double cursus *Lettres Modernes-Langues, littératures et civilisations étrangères, enseignements d'ouverture en Histoire, Culture littéraire, Professorat des Ecoles*), avec la Faculté de Philosophie (enseignements d'ouverture) et externes avec Lyon 2 et l'Université Saint-Etienne avec lesquels des accords de cohabilitation ont été conclus pour l'allemand et l'arabe. Il est regrettable que les problématiques pédagogiques et organisationnelles inhérentes au cahier des charges d'une cohabilitation ne soient jamais abordées pour ces deux langues. Il existe également un partenariat avec l'ENS-Lyon pour la validation de la licence *Langues Littératures, Civilisations Etrangères* (LLCE). Il n'est cependant fait aucune référence à l'environnement socio-économique ou socioculturel de la formation, ni à l'existence de partenariats autres qu'universitaires.

L'équipe pédagogique comporte, pour la seule UFR des Langues, 126 enseignants titulaires (langues, sciences du langage, langue et littérature françaises), 12 vacataires enseignants et 59 vacataires non enseignants. 40% des enseignements de L1 et 30% de ceux de L2 sont assurés par des vacataires non enseignants, ce qui interroge sur le degré d'implication des enseignants statutaires dans le suivi de la formation. Il est, par ailleurs, impossible d'apprécier le

niveau de compétence des vacataires non enseignants à partir d'un listing de 25 pages difficilement exploitable. La nécessaire articulation des équipes pédagogiques, entre les universités partenaires, pour l'allemand et l'arabe n'est jamais abordée, pas plus que le fonctionnement des jurys pour ces deux parcours/spécialités. La gouvernance de la mention est assurée, sur un mode collectif et interactif mais peu formalisé, par un « assesseur », dont le rôle n'est pas vraiment défini, en liaison avec les responsables pédagogiques par année et par parcours et les directeurs de départements. La création annoncée pour 2014-2015 de sept comités de pilotage (un par langue) a manifestement été préférée, au risque de rendre la gouvernance de la mention encore moins lisible, à celle d'un conseil de perfectionnement, sans ouverture sur un environnement socio-économique et socioculturel riche pourtant en possibilités.

Après une augmentation des inscriptions de 43% en L1 et de 23% en L3 sur la période 2009-2013, les effectifs semblent stabilisés avec 1389 inscrits (733 en L1, 348 en L2, 308 en L3), les effectifs par spécialité allant de 709 en anglais (51% des inscrits) à 31 en allemand. Alors que le taux global de réussite en L1 reste faible (37% en 2012-2013) avec un taux de sortie élevé en fin de L1 (45%), il est de près de 80% en fin de L3. Les différents indicateurs permettent d'avoir une vision précise de la population et de dégager des problématiques (origine des étudiants, boursiers/non boursiers, étrangers/français, taux d'attractivité) dont l'équipe pédagogique a su se saisir pour améliorer le pilotage de la formation. L'enquête sur le devenir des étudiants qui ont validé la licence en 2011 et 2012 fait apparaître un taux de poursuite d'études en master de l'ordre de 70% sans précision sur la ventilation des inscrits dans les différents masters. D'après l'enquête réalisée par l'Observatoire de sFormations et de la vie professionnelle, seulement 7% des diplômés étaient insérés dans la vie active.

Éléments spécifiques de la mention

Place de la recherche	L'initiation à la recherche n'est pas visiblement intégrée en L3.
Place de la professionnalisation	En dehors des UE <i>Renforcement en Langue</i> et <i>Professorat des Ecoles</i> visant essentiellement les métiers de l'enseignement, les autres enseignements d'ouverture répondent à un souci de complémentarité, la préparation professionnelle hors enseignement apparaissant de façon théorique. Le module d'orientation, dont on ignore s'il débouche sur un projet pré-professionnel (PPP), intervient tardivement en S4 et est bien trop sous-dimensionné (7 H 50/étudiant en S4) pour couvrir les tâches pléthoriques assignées. Deux journées « insertion professionnelle » sont organisées annuellement par l'établissement.
Place des projets et stages	Des dispositifs spécifiques, apparemment sous-utilisés, accompagnent les étudiants dans la définition de leur projet professionnel et leur recherche de stages. Les stages, encouragés en L3, sont conventionnés et encadrés par un enseignant tuteur mais ne donnent pas lieu à validation ; l'absence d'indicateurs ne permet pas d'apprécier la réalité de la pratique.
Place de l'international	La mobilité internationale, présentée comme un objectif du pilotage de la mention, bénéficie de l'accompagnement administratif et pédagogique des dispositifs mis en place par l'établissement et la composante pour gérer 350 accords de coopération (liste non fournie). En 2013-2014, près de 22% des étudiants de L3 (seuls éligibles pour un cursus intégré) ont effectué une mobilité à l'étranger. La répartition par destination (pour 2012-2013) met en évidence la vitalité de la zone Asie (30%) juste derrière la zone Europe (40%).
Recrutement, passerelles et dispositifs d'aide à la réussite	L'articulation lycées/université est assurée par différents dispositifs : portail lycéens, interventions dans les lycées, journées d'accueil. L'accompagnement des primo-entrants fait l'objet d'une attention particulière : accueil « étudiants », fiches navettes, contrats pédagogiques, enseignants référents, tutorat étudiants, effectifs TD réduits, fiche de liaison pédagogique, dispositif anti-décrochage. Des dispositions spécifiques ont été adoptées pour le japonais ou le chinois (stage de prérentrée pour les grands débutants) et pour le russe et l'arabe (60% de baccalauréats technologiques et professionnels) avec un cursus en quatre ans que

	<p>l'établissement envisage d'étendre aux populations étudiantes à risques. Les étudiants issus des classes préparatoires aux grandes écoles (CPGE) comptent pour 5% des inscrits dans la mention. Les apports extérieurs en L3 (non détaillés par parcours) varient sur 5 ans entre 12% et 18%. Si la cohérence et la pertinence des dispositifs d'aide à la réussite, qui s'appuient sur une bonne connaissance de la population étudiante, méritent d'être soulignées, leur efficacité n'est pas encore pleinement mesurable.</p>
<p>Modalités d'enseignement et place du numérique</p>	<p>La formation est accessible uniquement en présentiel (1/3 CM, 2/3 TD) avec utilisation croissante de plateformes pédagogiques collaboratives. L'enseignement en informatique, avec préparation au C2i-Niveau 1 en S1, varie selon les parcours. La LV 2 (<i>allemand, anglais, espagnol, ou italien</i>) est obligatoire du S1 au S6 (30 H/Semestre) avec groupes de niveaux à la rentrée 2014. L'étude d'une LV 3 (13 langues au choix) est possible du S1 au S6. L'acquisition des compétences transversales est portée par l'UE Enseignements complémentaires. Aucune référence n'est faite, pour l'allemand et l'arabe, à l'organisation des enseignements sur les différents sites concernés par les accords de cohabilitation. Des dispositions sont prévues pour les étudiants en situation de handicap ou ayant des contraintes particulières. Il y a peu d'étudiants en formation continue ou bénéficiant de la validation des acquis de l'expérience (VAE) mais les supports administratifs et la structure de la formation permettent leur intégration.</p>
<p>Evaluation des étudiants</p>	<p>L'étudiant dispose de trois inscriptions pour valider les UE de L1 et L2. Les règles de compensation, sans note plancher, sont classiques. Les étudiants sont évalués en contrôle continu et/ou examen terminal (contrôle continu intégral pour l'informatique et la LV2). Le contrôle continu prend une place croissante avec pour objectif 2/3 des ECTS obtenus par contrôle continu en L1 pour les Enseignements Fondamentaux afin d'améliorer le taux de réussite et faciliter les réorientations.</p>
<p>Suivi de l'acquisition des compétences</p>	<p>L'enquête d'évaluation annuelle pour 2012-2013 (taux de réponse : 27%) montre un taux de satisfaction de l'ordre de 66% mais aussi des points faibles : accompagnement du projet personnel et professionnel (le module d'orientation n'intervient qu'en S4), tutorat d'accompagnement (annoncé comme « profondément remanié »).</p>
<p>Suivi des diplômés</p>	<p>Les résultats de l'enquête annuelle diligentée par l'Observatoire des Formations et de l'Insertion Professionnelle sont trop généraux pour être exploitables. 70% des diplômés de 2011 et 2012 (taux de réponse : 93% et 91%) étaient inscrits en master (55% dans un master de Lyon 3) sans précision sur la répartition des inscriptions. 10% à 15% étaient dans la vie professionnelle (3% à 8% étaient en emploi).</p>
<p>Conseil de perfectionnement et procédures d'autoévaluation</p>	<p>La création d'un comité de pilotage par langue est annoncée pour 2014-2015. Ces comités, à périmètre plutôt universitaire, semblent avoir été préférés à un conseil de perfectionnement sans en avoir véritablement les attributions. Une instance de gouvernance fédératrice ne semble pas avoir été prévue pour la mention. L'autoévaluation, réalisée au niveau de l'établissement, ne donne pas formellement lieu à une véritable analyse même si certains points faibles ont été identifiés et corrigés</p>

Synthèse de l'évaluation de la formation

Points forts :

- LV 2 obligatoire avec groupes de niveau et LV3 optionnelle (13 possibilités) dans l'UE d'ouverture.
- Bonne connaissance de la population étudiante avec mise en œuvre d'un ensemble de dispositifs d'aide à la réussite, cursus en 4 ans en russe et arabe pour grands débutants.
- Dynamisme mesurable de la mobilité internationale sortante (effectifs et zones de destination).

Points faibles :

- Dossier lacunaire sur le contenu de la formation.
- Taux problématiques de réussite (37%) et de sortie (45%) en fin de L1.
- Préprofessionnalisation orientée essentiellement vers les métiers de l'enseignement.
- Suivi des diplômés limité à des données générales difficilement exploitables.

Conclusions :

L'offre de formation est bien adaptée à la diversité des publics en cohérence avec une spécialisation disciplinaire progressive alimentée par des partenariats efficaces entre composantes.

Cependant, il est regrettable que la présentation purement administrative des maquettes pour 2014-2015 et leur uniformisation ne permettent pas d'en apprécier les contenus ni les problématiques liées aux parcours et à la mise en œuvre des cohabitations avec Lyon 2 et Saint-Etienne pour l'allemand et l'arabe.

La place faite à la préprofessionnalisation, en dehors de l'UE *Professorat des écoles*, intervient beaucoup trop tardivement. Une meilleure utilisation des différents dispositifs d'accompagnement à l'insertion professionnelle permettrait d'ouvrir la formation à des préparations autres que l'enseignement. Le mode de gouvernance de la mention, appelé à être confié à un ensemble de comités de pilotage dont les attributions n'apparaissent pas clairement, gagnerait à être explicité.

Observations des établissements

3. Pré-professionnalisation orientée essentiellement vers les métiers de l'enseignement

La Faculté des Langues a multiplié le nombre d'Unités d'Enseignement d'Ouverture proposées aux étudiants, ce qui leur permet de choisir une orientation différente des métiers de l'enseignement. Ils peuvent, à titre d'exemple, s'inscrire en UEO « Histoire », « Culture littéraire », « Philosophie », « Sciences du langage », ou « Information et Documentation numérique ». La plupart des UEO sont mutualisées avec d'autres UFR de l'Université, les étudiants ont donc accès à des enseignements diversifiés, et découvrent d'autres métiers que l'enseignement.

En outre, les étudiants titulaires d'une licence LLCER peuvent ensuite s'inscrire non seulement en Master MEEF, mais aussi Recherche, ou Langue, Culture et Entreprise. Ce dernier Master, qui rencontre un succès grandissant, offre aux étudiants une voie différente et les prépare à travailler dans le monde de l'entreprise et de l'administration.

4. Encadrement

Nous avons choisi, au sein de la Faculté des Langues, un fonctionnement collégial. Le Doyen est secondé de plusieurs assesseurs qui servent d'intermédiaires entre les directeurs/directrices de départements et le Doyen lui-même, et tentent de favoriser un dialogue de proximité. Les assesseurs règlent en amont un certain nombre de questions, mais il ne s'agit pas d'une structure pyramidale.

À l'issue des réunions semestrielles des jurys de délibération, l'assesseur responsable de la formation organise une discussion visant à faire le bilan du semestre écoulé, tant sur le plan des contenus pédagogiques que sur celui de l'organisation du cursus. Les enseignants de langue et de matières d'application peuvent à cette occasion coordonner leurs enseignements afin de renforcer la cohésion de la formation. En outre, des réunions rassemblant des représentants des diverses langues enseignées à la Faculté des Langues et des matières d'application ont lieu régulièrement afin d'organiser une progression comparable dans les divers départements, tout en tenant compte de la spécificité de chacune des langues enseignées.

Le comité de pilotage est composé de l'assesseur de la formation et des représentants de l'équipe pédagogique de chacune des langues enseignées. Il recueille les propositions émanant de l'équipe enseignante et s'efforce de mettre en œuvre les recommandations suggérées conformément aux orientations qui seront définies par le conseil de perfectionnement.

En effet, un conseil de perfectionnement sera mis en place dès la fin de cette année universitaire. Sa composition nominale n'est pas encore fixée, il sera composé par des enseignants, des étudiants (suivant la formation, et diplômés), des personnalités extérieures, des personnels administratifs, etc., comme le stipule le texte du Cadre National des Formations.

HCERES – RAPPORT D’EVALUATION –
Observations de portée générale

Licence LLCE

Pas d’observations.



Jean-Luc MAYAUD
Président de l’Université Lyon 2

